

## La Métropole Européenne de Lille lance la 4ème édition du Challenge Métropolitain du Vélo

Du 1er au 31 mai 2021, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise la 4ème édition du Challenge Métropolitain du Vélo. Cette année, cet événement prendra une nouvelle ampleur, puisqu'il s'inscrira dans la démarche Mai à vélo, lancée par un collectif d'acteurs nationaux du vélo et soutenue par les Ministères de la Transition écologique et des Sports.



Durant un mois, la MEL invite les métropolitains à changer leurs habitudes et à préférer le vélo pour leurs déplacements quotidiens. En 12 minutes à vélo, il est possible de parcourir 3 kilomètres, or c'est la distance moyenne réalisée pour 60% des trajets effectués par les métropolitains !

Comme chaque année, l'objectif de ce challenge est de parcourir pendant 31 jours le maximum de kilomètres à vélo. Collègues, voisins, élèves, amis, retraités... cette « compétition » conviviale de cyclisme urbain s'adresse à tous les métropolitains.

Ce challenge est également un moyen de promouvoir l'usage du vélo, un mode de déplacement vertueux pour l'environnement, bon pour la santé et garantissant la distanciation sociale nécessaire pour se rendre au travail, à l'école...

### Comment participer ?

Le challenge fonctionne avec 4 catégories d'équipes : entreprises, institutions, établissements scolaires, associations et autres. Un capitaine désigné pourra enregistrer le nom de son équipe dès le 2 avril 2021, soit directement sur l'application NAVIKI, soit sur le formulaire en ligne accessible sur le [site internet de la MEL](#). Les participants sont quant à eux invités à rejoindre l'équipe de leur choix, dès que celle-ci est créée sur Naviki.

Chaque trajet pourra être enregistré sur l'application Naviki ou saisi manuellement par les participants sur le site [naviki.org](#). Les kilomètres réalisés par les métropolitains seront ensuite crédités tous les matins sur le compte du challenge **Mai à vélo**. Pendant toute la durée du Challenge, les résultats seront disponibles en temps réel sur le site de la MEL et sur l'application Naviki.

Pour motiver ses coéquipiers, le capitaine recevra une dotation en lots liés à la sécurité du cycliste, à redistribuer à partir de la mi-mai.

La MEL accompagnera les métropolitains dans le processus d'inscription et tout au long de l'évènement par le biais du courriel suivant : [challengevelo@lillemetropole.fr](mailto:challengevelo@lillemetropole.fr)

### **À propos de la MEL**

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @metropoledelille

### **Contact presse MEL**

Agathe Lavalée

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50